

INSCRIPTION AU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DES DECHETS VERTS

CONDITIONS

Le ramassage des encombrants et des déchets verts est réservé aux personnes :

- Soit âgées de plus de 70 ans,
- Soit à mobilité réduite ou handicapées.

BENEFICIAIRE

Nom :

Prénom :

Né (e) le :

Adresse :

Téléphone : 02

/06

Courriel :

@

Documents : CNI

Justificatif de domicile

Justificatif d'invalidité

MODALITES

Les encombrants et les déchets verts sont déposés sur le trottoir.

Pour les déchets verts, les branches sont mises en fagot, le reste dans des sacs.

Le volume collecté est limité à 1 m³ par collecte, encombrants et déchets verts confondus. Si le volume déposé dépasse 1 m³, le ramassage est assuré dans la limite de 1 m³, la priorité étant donnée aux déchets verts.